

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

PRODUIT

Nom du produit	GEL DÉSINFECTANT POUR LES MAINS
Numéro de produit	PSN 80098669
Marque	Sany+ GLS550
Utilisation du produit	Nettoyant antiseptique

FABRICANT

Nom de la compagnie	Green Labs – Chemical Solutions
Adresse de la société	851 Progress Court, Oakville, Ontario L6L 6K1

TÉLÉPHONE (800) 921-5527

TÉLÉPHONE D'URGENCE CANUTEC (613) 996-6666 or *666 (on a cellular phone)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Les yeux et la peau

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 3
Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogram



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Classification HMIS

Danger pour la santé: 2
Inflammabilité: 3
Dangers physiques: 0

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients	CAS #	% poids
ÉTHANOL	64-17-5	70 % v/v
TRIETHANOLAMINE	102-71-6	< 0.1%

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau.
Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. La distance de retour de flamme peut être considérable. Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
Oxydes de carbone

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Enlever avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

Équipement de protection individuelle, voir section 8. Tenir à l'écart de la chaleur.

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source. Éviter le contact avec les yeux.

Conditions de stockage sûres

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Température de stockage

0 °C to 35 °C

8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
ÉTHANOL	64-17-5	TWA	1,000 ppm	ACGIH
		TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m ³	OSHA Z1

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des yeux

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps

Aucune mesure particulière si le produit fourni est utilisé correctement.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter le contact avec les yeux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	gel
Couleur	claire, incolore
Odeur	pas de parfum ajouté

Données de sécurité

pH	5.5 -7.0
Point de fusion/point de congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	20 °C
Température d'inflammation	Donnée non disponible
Température d'auto- inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité	0.875 g/mL
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air..

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Oxydants forts

Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs substances réactives à l'eau

Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): 124.7 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

pas de données disponibles

Irritation de la peau

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves / irritation oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire:

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Tératogénicité

pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

pas de données disponibles

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique.

Persistance et dégradabilité

Ingrédients:

Ethanol: Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 20 jr

Potentiel de bioaccumulation

Ingrédients:

Ethanol: Coefficient de partage: n- : log Pow: -0.35
octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU	1170
Nom d'expédition des Nations unies	Alcohols, n.o.s
Classe 3	
Groupe d'emballage	II
Dangereux pour l'environnement	non

IATA

UN/ID No. UN 1987

Nom d'expédition des Nations unies Alcohols, n.o.s.

Class 3

Groupe d'emballage II

Étiquettes Liquides inflammables

IMDG/IMO

Code IMDG

Numéro ONU UN 1987

Nom d'expédition des Nations unies ALCOHOLS, N.O.S.

Classe 3

Groupe d'emballage II

Polluant marin non

15. INFORMATIONS RELATIVES À RÉGLEMENTATION

Règlements

Il s'agit d'un produit de soin personnel qui est sans danger pour les consommateurs et les autres utilisateurs dans des conditions normales et raisonnablement prévisibles. Les produits de santé naturels sont spécifiquement définis par la réglementation au Canada, sont exemptés de l'exigence d'une FDS pour le consommateur. Cette FDS contient des informations essentielles à la manipulation sûre et à l'utilisation appropriée du produit dans des conditions de travail industrielles ainsi que des expositions inhabituelles et involontaires telles que de grands déversements. Cette FDS doit être conservée et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-dessus sont censées être correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et s'appliquent au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie des propriétés du produit. Green Labs Chemical Solutions ne pourra être tenu responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

HISTORIQUE DES RÉVISIONS

REVISION 0 – 2020-05- 14 – Document initié

REVISION 1 – 2020-07-16 - Point d'éclair révisé et groupe d'emballage TMD